



# Résultats du sondage

## « Comment protéger nos milieux humides et hydriques ? »

Ce sondage, réalisé par la MRC du Val-Saint-François, s'est tenu du 22 mars au 8 avril 2022, il était accessible à toutes et tous, et visait à recueillir des idées d'actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

24 personnes ont pris part au sondage et ont donné des idées d'actions qui vont être analysées par la MRC et le comité technique en vue de leur intégration dans le plan d'action du PRMHH. Le présent rapport présente les données brutes classées par enjeux, par milieux et par thèmes. À ce stade, aucun choix n'a été fait concernant les actions qui seront ou non retenues pour ce premier PRMHH.

Pour rappel, l'acronyme MHH réfère aux milieux humides et hydriques. Une liste des acronymes est disponible en fin de document.



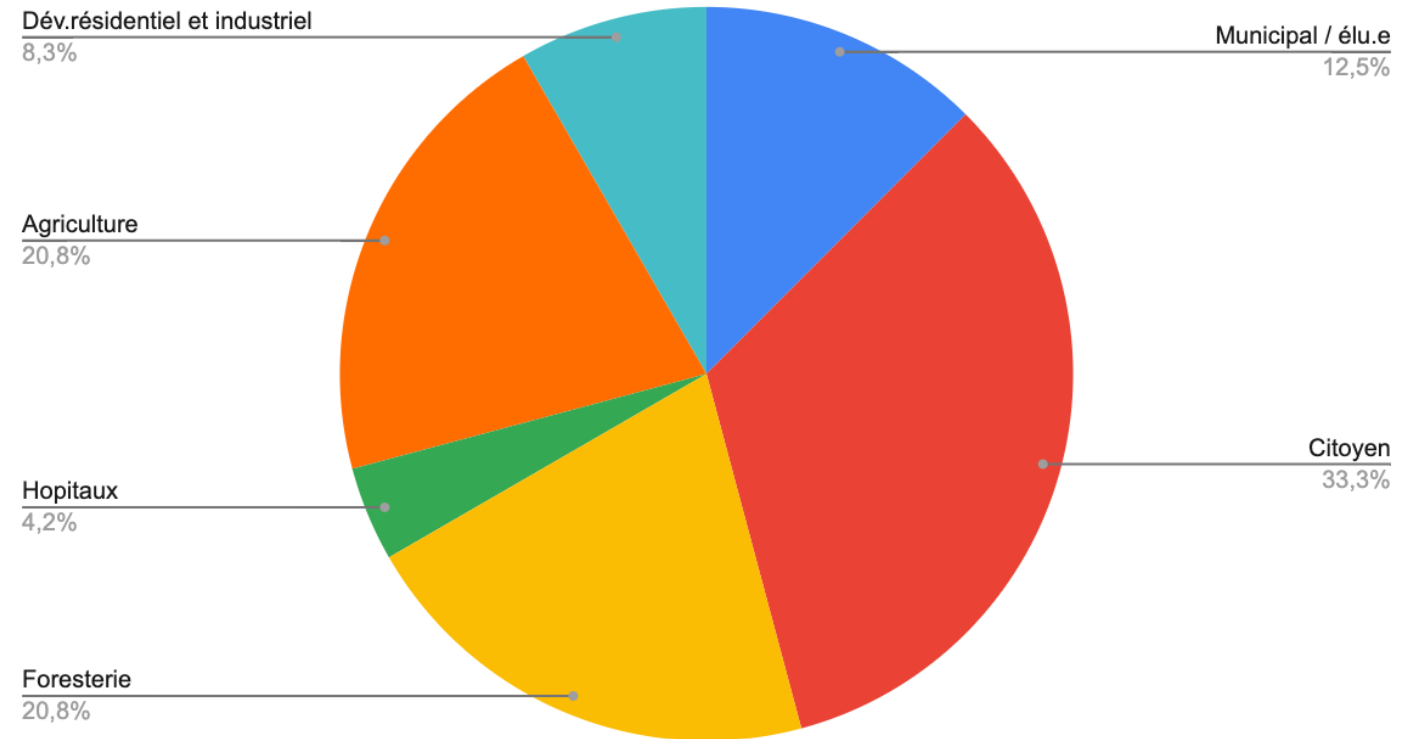
## Profil des répondants

### Lieu de résidence ou d'activité principale

Municipalité	Nombre de répondant-e-s
Melbourne	3
Saint-Denis-de-Brompton	2
Racine	2
Maricourt	2
Richmond	2
Sainte-Anne-De-La-Rochelle	2
Ulverton	2
Ensemble de la MRC	2
Bonsecours	1
Saint-Claude	1
Saint-Théodore-d'Acton	1
Lawrenceville	1
Saint-François Xavier de Brompton	1
Val-Joli	1
Valcourt	1

## Secteur d'activité

### À quel secteur d'activité vous identifiez-vous ?



# Première partie du sondage — Propositions d'actions par enjeux

Dans cette première partie, les participant·e·s étaient appelé·e·s à proposer leurs idées d'actions pour les 6 enjeux déjà identifiés dans les phases de consultation précédentes.

## Voici les 6 enjeux :

**Enjeu 1 — Qualité de l'eau pour la consommation, les usages récréatifs et la villégiature**

**Enjeu 2 — Accès à l'eau en quantité suffisante**

**Enjeu 3 — Pression de développement urbain, villégiature et agricole**

**Enjeu 4 — Perte de biodiversité et transformation des paysages**

**Enjeu 5 — Propagation d'espèces exotiques envahissantes**

**Enjeu 6 — Inondations affectant les infrastructures du territoire**

Pour chaque enjeu, les résultats sont présentés par milieu (agricole, forestier, urbain, villégiature) et par thème.

Nous avons également retranscrit les commentaires qui n'étaient pas à proprement parler des propositions d'action, nous les avons placés en fin de tableau pour chacun des enjeux.

## Enjeu 1 — Qualité de l'eau pour la consommation, les usages récréatifs et la villégiature

### Orientations

- 1.1- Protéger les aires d'alimentation des sources d'eau potable desservant 21 personnes et plus sur le territoire.
- 1.2- Contribuer à améliorer les pratiques agroenvironnementales et forestières et le respect du cadre normatif sur le territoire.
- 1.3- Mettre en place des mesures pour assurer la qualité de l'eau des puits privés.
- 1.4- Freiner l'apport de contaminants de sources anthropiques (sédiments, coliformes fécaux, azote, phosphore, etc.) dans les MHH et utiliser les MHH comme source de filtration.

### Propositions d'actions

#### Milieux agricole et forestier

### Contaminants

- Limiter l'usage de lisier dans les bassins versants
- Superviser l'épandage d'engrais et de pesticides avant les épisodes de pluie
- Freiner l'apport de contaminants en identifiant les sources de contamination, afin de pouvoir faire des actions ciblées et efficaces plutôt que d'imposer des normes restrictives pour tous les producteurs agricoles

### Bandes riveraines, plantations de végétaux et déboisement

- Instaurer des bandes riveraines de 5 mètres pour les agriculteurs
- Favoriser des bandes riveraines herbacées (plutôt que juste arborées et arborescentes) qui sont moins contraignantes, voir aussi les liens à faire avec la filière des plantes fourragères
- Avoir un portait du respect des bandes riveraines par les agriculteurs, notamment à partir des nouvelles normes, en vue d'élaborer des stratégies d'amélioration
- Réaliser un suivi, par la MRC, pour s'assurer que les bandes riveraines existantes permettent de conserver l'intégrité de l'écosystème qu'elles protègent
- Miser sur l'importance de la préservation et la restauration des bandes riveraines
- Favoriser l'utilisation de plantes, type engrais vert, pour couvrir et protéger les sols du lessivage et de l'érosion (par le vent et le ruissellement)
- Favoriser la plantation d'arbres, arbustes et vivaces visant à capter, à phytoremédier et à protéger de l'érosion (augmentation de la couverture végétale, réduction des ilots de chaleur)
- Contrôler le déboisement

### Études et analyses

- Exiger des études hydriques et environnementales très strictes lorsque de grands projets agricoles veulent voir le jour

### Diffusion de l'information et sensibilisation

- Favoriser la diffusion des pratiques agroenvironnementales innovantes effectuées sur le terrain (bons coups)
- Valoriser les producteurs qui embarquent dans des expériences innovantes pour motiver et sensibiliser les plus réticents

### Collaboration et rôle de la MRC

- S'arrimer et collaborer aux projets et programmes existants qui permettent aux producteurs agricoles de mettre en place des pratiques agroenvironnementales favorables (Plan d'agriculture durable [PAD] : cohortes, projets et rétributions, Prime-Vert, Table agro et son plan d'action favorable aux bonnes pratiques, etc.)
- Adopter des normes cohérentes et basées sur les recommandations gouvernementales
- Faire de la MRC un facilitateur et un partenaire pour toutes les organisations qui œuvrent à l'amélioration des pratiques agroenvironnementales
- Faire de la MRC un diffuseur d'information, un « valorisateur » des bonnes pratiques et des initiatives mises en place

## Milieu urbain, villégiature, citoyens et entreprises

### Bandes riveraines

- Favoriser des bandes riveraines herbacées (plutôt que juste arborées et arborescentes) qui sont moins contraignantes, voir aussi les liens à faire avec la filière des plantes fourragères
- Avoir un portrait du respect des bandes riveraines par les résidents, notamment à partir des nouvelles normes, en vue d'élaborer des stratégies d'amélioration

### Installations privées et publiques

- Faire le suivi des installations septiques
- Mettre en place des mesures pour assurer la qualité de l'eau des puits privés
- Proposer d'autres options plus écologiques pour les champs d'épuration

### Contaminants

- Mettre à la disposition des citoyens des produits d'entretien ménager écoresponsables avec des contenants réutilisables et récompenser les utilisateurs de ces produits
- Interdire les engrais et tous autres produits chimiques pour les entretiens paysagers
- Réduire l'épandage de sels et autres déglaçants corrosifs sur nos routes

### Analyses, information et sensibilisation

- Faire un suivi, disponible au public, des surverses municipales dans le réseau hydrique
- Réaliser plus d'analyses d'eau et d'enquêtes sur les sources de contamination
- Faire de la sensibilisation en vue de changer les mentalités sur des aménagements plus naturels et verts (avoir des plans d'aménagement déjà implanté comme moyen de persuasion)

### Entreprises

- Instaurer des compteurs et une redevance pour l'eau utilisée pour le profit des entreprises, ce qui donnera de l'argent pour le traitement et la restauration de l'eau

## Tous milieux confondus

### Acquisition de connaissances

- Avoir davantage de points de test en collaboration avec le Cogesaf (actuellement il n'y en a qu'un, à Richmond, cela ne permet pas de connaître l'évolution de la qualité de l'eau dans les cours d'eau comme les rivières Ulverton ou aux saumons)
- Tester régulièrement les poissons pour savoir s'ils sont consommables
- Commencer par répertorier les milieux humides

### Sensibilisation

- Rendre ces informations davantage accessibles pour sensibiliser la population
- Sensibiliser le grand public aux avancées qui sont faites et aux démarches en cours

### Collaboration

- Être en lien avec les partenaires du milieu pour harmoniser les actions qui se réalisent dans notre région

### Général

- Axer la protection et la gestion des milieux humides selon une approche par bassin versant
- S'entendre sur la définition de la qualité de l'eau

## Commentaires pour l'enjeu 1

« Premièrement, dans votre préambule, vous dites de protéger seulement 30 % des milieux humides, c'est donc encore le milieu agricole qui va être mis à contribution pour permettre de détruire 70 % des milieux humides par l'étalement urbain. Pour répondre à votre question, on garde 100 % intacts les milieux humides qui restent en les protégeant. »

« Il existe un grand nombre d'initiatives actuellement déployées ou à être déployées pour l'amélioration des pratiques dans le domaine de l'agriculture. Plutôt que de réinventer la roue, la MRC devrait s'informer adéquatement de tous les programmes qui sont offerts aux producteurs et faciliter leur diffusion. Une liste non exhaustive de ce qui se fait : le Plan d'agriculture durable (PAD) qui comprend plusieurs volets (rétribution des bonnes pratiques, cohortes, projets), programme Prime-Vert du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le club santé des sols du Club Agro-environnemental de l'Estrie (CAE), Fiducie de recherche sur la forêt des Cantons de l'Est, les projets concernant les plantes fourragères du CIARC, les démarches du club agro, la caravane Santé des sols du MAPAQ, la démarche Alus, la Fondation de la faune du Québec, programme fédéral qui vient juste de sortir, etc. »

« L'apport des contaminants et les bonnes pratiques sont liés. Par l'adoption de bonnes pratiques, on va diminuer l'apport de contaminants, par exemple avec les cultures de couvertures, les cultures intercalaires et les bandes riveraines fourragères. Du même coup, on va améliorer l'infiltration d'eau dans le sol, diminuer les vitesses de concentration lors de fortes pluies, améliorer la recharge et préserver nos cultures des sécheresses. »

« Le contexte actuel (problématique d'accès et prix des fertilisants, changements climatiques et moins grande disponibilité de l'eau) va également accélérer l'adoption des bonnes pratiques. »

## Enjeu 2 — Accès à l'eau en quantité suffisante

### Orientation

2.1- Protéger les zones de recharge en eaux souterraines

### Propositions d'actions

#### Milieus agricole et forestier

##### Adoption de bonnes pratiques

- Travailler avec les partenaires du domaine agricole afin d'identifier les méthodes à privilégier pour s'assurer d'une bonne infiltration des eaux de pluie et de la recharge des nappes phréatiques
- Adopter de bonnes pratiques d'aménagement forestier pour contribuer à la recharge des nappes phréatiques
- Favoriser la collecte d'eau de pluie auprès des agriculteurs

##### Règlementation

- Encadrer de manière plus précise l'établissement de nouvelles industries consommatrices d'eau comme les mégaporcheries

##### Collaboration

- Être en lien continu avec les partenaires du milieu pour harmoniser les actions qui se réalisent dans notre région pour les domaines agricoles et forestiers

#### Milieu urbain, villégiature, citoyens et entreprises

##### Soutien aux particuliers

- Offrir un soutien financier aux familles à faibles revenus qui doivent faire creuser un puits artésien (s'ils ont un puits de surface à sec)
- Favoriser la collecte d'eau de pluie auprès des particuliers

##### Règlementation et encadrement

- Interdire et renforcer l'interdiction d'arroser les pelouses et l'asphalte
- Favoriser l'installation, lors de développements industriel et commercial, de zones d'infiltration de l'eau de ruissellement
- Commencer à faire payer les entreprises pour l'utilisation de l'eau et instaurer une taxe pour le traitement de l'eau avec d'importants dépôts pour le nettoyage des entreprises
- Appuyer la mise en place d'ouvrages de captation des eaux (ex. lors de la fonte de neige ou de fortes pluies) pour s'en servir lors de canicules (pour les citoyens, des agriculteurs et au niveau de plus grands ouvrages municipaux)

##### Collaboration

- Travailler avec Drummondville qui trouve sa source dans la rivière Saint-François

#### Tous milieux confondus

##### Collaboration

- S'arrimer aux projets en lien avec la gestion de l'eau en Estrie (PACES Estrie)



- Travailler en collaboration avec les organisations du terrain (CAE, Organismes de bassins versants, etc.)

### **Sensibilisation**

- Conscientiser la population à une utilisation juste et judicieuse de la ressource en eau

### **Acquisition de connaissances**

- Connaître l'état des nappes phréatiques et les perspectives avec le réchauffement climatique, afin d'assurer une quantité suffisante
- Faire un inventaire complet des eaux souterraines pour s'assurer que le développement et l'utilisation ne dépassent pas l'approvisionnement
- Mettre en place des puits de surveillance et des tests fréquents pour surveiller les niveaux de base, la quantité et réagir rapidement aux changements défavorables
- Donner une estimation (financière ou écosystémique) de la valeur des milieux humides qui doivent être protégés dans chacun des sous-bassins-versants
- Réfléchir à l'assèchement de la rivière Saint-François et aux liens avec les barrages en amont

### **Général**

- Protéger ce qui est connu
- Élargir les zones protégées des milieux humides
- Protéger les zones de recharge en eaux souterraines
- Conserver, protéger et assurer un développement durable des MHH actuels
- Protéger les eaux souterraines, les nappes phréatiques



## Enjeu 3 — Pression de développement urbain, villégiature et agricole

### Orientations

- 3.1- Contribuer à réduire les effets des surverses des réseaux sanitaires municipaux dans les milieux aquatiques.
- 3.2- Limiter l'étalement urbain, privilégier les périmètres d'urbanisation pour le développement, limitant l'empiètement sur les MHH d'intérêt.
- 3.3- Développer et mettre en place un cadre de développement urbain et de villégiature qui intègre mieux la présence des MHH, particulièrement ceux d'intérêts retenus.
- 3.4- Conserver les MHH en milieux agricole et urbain qui sont stratégiques pour le développement durable du territoire.

### Propositions d'actions

#### Milieux agricole et forestier

##### Soutien

- Offrir des incitations financières ou autres mesures incitatives pour les agriculteurs qui voudraient protéger plus adéquatement leurs bandes riveraines (ex. aide pour payer les arbres et arbustes à planter, soutien financier pour la perte de revenu engendré par la bande riveraine, etc.)

##### Règlementation et encadrement

- Porter une attention toute particulière aux activités agricoles, surtout celles des grandes cultures
- Limiter le drainage en milieu agricole
- Continuer de protéger la zone agricole et maintenir les usages agricoles et forestiers pour contribuer au maintien de milieux naturels et limiter l'empiètement sur les milieux humides (pas de demandes d'exclusion)
- Réduire au minimum le nombre de maisons en zone agricole

##### Général

- Identifier les MHH stratégiques pour la conservation en milieu agricole

#### Milieu urbain, villégiature, citoyens et propriétaires

##### Soutien aux propriétaires

- Subventionner les rénovations écologiques sur les vieilles maisons
- Favoriser l'installation de toilettes compost ou toilettes qui trient les déchets humains lors de la construction de nouvelles maisons
- Soutenir les propriétaires qui souhaitent aménager leur terrain dans le souci de la protection des cours d'eau
- Travailler de concert avec les propriétaires et non bloquer systématiquement les projets sans apporter de solution concrète
- Offrir des incitations financières ou autres mesures incitatives pour les citoyens qui voudraient protéger plus adéquatement leurs bandes riveraines (ex. aide pour payer les arbres et arbustes à planter, soutien financier pour la perte de revenu engendré par la bande riveraine, etc.)

##### Règlementation

- Prévoir des mécanismes qui permettent de déplacer ou protéger un MHH en le plaçant en zone verte (non constructible) et redonner une surface équivalente d'une zone verte en zone autorisée pour la construction, lorsqu'un MHH est identifié dans un terrain zoné blanc où le développement domiciliaire est autorisé
- Interdire aux municipalités de faire des coupes à blanc quand ils développent des zones résidentielles
- Modifier le schéma d'aménagement pour encadrer davantage les MHH
- Interdire la construction sur les milieux humides

- Interdire les déversements toxiques
- Imposer un moratoire complet sur les nouveaux développements pour permettre une meilleure surveillance gouvernementale

#### Consommation

- Compter la consommation d'eau dans les municipalités et facturer à chacun une taxe d'égout pour payer le traitement

#### Infrastructures

- Rendre les systèmes d'égout des municipalités étanches pour éviter les déversements
- Investir dans les réseaux d'assainissement

### Tous milieux confondus

#### Collaboration

- Impliquer les propriétaires en amont des actions et des décisions afin d'obtenir leur collaboration et leur participation

#### Sensibilisation

- Organiser des « Journées découvertes », avec des biologistes, herboristes et autres, pour permettre aux citoyens de mieux connaître les milieux humides (et par la suite agir pour les protéger)
- Bien informer les propriétaires des MHH sensibles qui se trouvent sur leur propriété et les sensibiliser aux rôles qu'ils jouent
- Sensibiliser les propriétaires riverains, agricoles puis éventuellement l'ensemble des citoyens du territoire aux enjeux en lien avec les MHH
- Sensibiliser les élus et les gestionnaires des municipalités
- Développer des outils d'accompagnement pour les municipalités
- Aménager des sentiers publics pour favoriser la connexion à la nature (sentiers d'interprétation et observation de la faune et flore)

#### Général

- Préserver les milieux humides actuels qui servent de filtres naturels

### Commentaires pour l'enjeu 3

« Les marinas sont des domaines qui permettent exclusivement à leurs résidents d'avoir accès au lac. Ce qui crée une surutilisation des lacs et propage les espèces envahissantes. »

« En milieu agricole, il y a plusieurs terres qui ne sont pas cultivées à cause de promoteurs ou citoyens qui laissent leurs terres en friche. Si c'était cultivé, ça compenserait pour les milieux humides en zone agricole. Laisser des gens se construire avec des terrains de 40 000 pieds est une erreur, surtout quand l'eau souterraine n'est pas potable. »

« Quand il n'y a pas de normes, les villes ne changent pas leur façon de faire. »

## Enjeu 4 — Perte de biodiversité et transformation des paysages

### Orientations

- 4.1- Conserver et mettre en valeur, par diverses initiatives, les milieux humides et hydriques riches en biodiversité et importants pour la collectivité sur le territoire.
- 4.2- Poursuivre les efforts entrepris pour une gestion durable du couvert forestier, favorisant la protection de la biodiversité dans les MHH.
- 4.3- Mettre en place diverses stratégies permettant de maintenir ou restaurer les MHH inclus dans le réseau écologique et favorisant la connectivité de celui-ci.
- 4.4- Favoriser de nouveaux accès durables aux milieux humides et hydriques.
- 4.5- Protéger les MHH qui agissent comme marqueurs du paysage du territoire.
- 4.6- Protéger les fonctions écologiques essentielles des MHH, notamment pour la lutte contre les changements climatiques (captage des gaz à effet de serre).

### Propositions d'actions

#### Milieux agricole et forestier

##### Agriculture biologique et raisonnée

- Assurer le développement de l'agriculture biologique et raisonnée et donc leur assurer un accès aux terres agricoles
- Créer une fiducie pour aider les jeunes agriculteurs biologiques à s'installer

##### Bandes riveraines

- Favoriser des bandes riveraines herbacées (plutôt que juste arborées et arborescentes) qui sont moins contraignantes, voir aussi les liens à faire avec la filière des plantes fourragères

##### Collaboration et information

- Faire de la MRC un partenaire de ces actions sur le terrain : faciliter les opérations, diffuser l'information auprès des producteurs, créer des vitrines, etc.
- S'arrimer aux initiatives et aux projets existants plutôt que d'imposer de nouvelles normes, plusieurs programmes existants visent à favoriser la biodiversité en milieu agricole (ex. rétribution du PAD, projet PAD sur les coulées agricoles en Estrie, Fondation de la faune du Québec, etc.)
- Travailler avec les intervenants agroforestiers pour l'adhésion aux modalités d'intervention provinciales existantes qui contribuent au maintien des activités responsables qui favorisent la protection de la biodiversité dans les MHH
- Mettre en valeur les initiatives de producteurs agricoles auprès du grand public, favoriser la diffusion des pratiques favorables à la biodiversité effectuées sur le terrain (bons coups)

#### Milieu urbain, villégiature, citoyens et propriétaires

##### Soutien et obligations des propriétaires

- Appuyer concrètement les démarches de propriétaires qui voudraient préserver une partie de leur terrain pour la protection de l'environnement (ex. Réserve naturelle en milieu privé)
- Favoriser des bandes riveraines herbacées (plutôt que juste arborées et arborescentes) qui sont moins contraignantes, voir aussi les liens à faire avec la filière des plantes fourragères
- Accroître la surveillance gouvernementale pour les propriétaires qui profitent de remboursements d'impôt pour se conformer

##### Règlementation

- Limiter les développements près des lacs et des milieux humides
- Faire payer une taxe aux marinas, campings et quais communs pour l'utilisation de nos richesses
- Interdire aux municipalités de faire des coupes à blanc quand ils développent des zones résidentielles
- Arrêter immédiatement l'expansion sans précédent dans la région jusqu'à ce qu'un inventaire complet soit terminé
- Équilibrer le droit de produire avec la ressource en eau disponible
- Organiser des consultations obligatoires

## Tous milieux confondus

### Conservation

- Créer des parcs ou des réserves naturelles dans la MRC (pour protection de l'environnement et usage récréatif)

### Collaboration

- Être en lien avec les partenaires du milieu pour harmoniser les actions qui se réalisent dans notre région

### Sensibilisation

- Faire comprendre l'importance des MHH et éduquer à leur protection
- Sensibiliser le grand public aux avancées qui sont faites et aux démarches en cours
- Sensibiliser sur les services rendus par ces milieux (ex. ils participent à la limitation de la présence des moustiques par l'abondance de prédateur)
- Créer un parc ou un sentier balisé en milieu humide avec des affiches de sensibilisation (ex. Parc écoforestier Johnville)

### Général

- Bien répertorier les MHH
- Limiter tout projet sur de tels milieux
- Conserver et mettre en valeur, par diverses initiatives, les milieux humides et hydriques riches en biodiversité et importants pour la collectivité sur le territoire

## Commentaires pour l'enjeu 4

« Le concept de mise en valeur est très flou, il faudrait préciser ce que l'on entend par là. »

« On n'a pas la même vision de ce qu'est un milieu humide. Pour moi, on ne doit pas intervenir et ce n'est pas un capteur de gaz à effet de serre, car l'été quand ça se met à travailler avec la décomposition de la végétation et des animaux morts... C'est pour cette raison que lorsque survient une période de pluie et que le milieu humide se nettoie, il y a des municipalités qui se retrouvent avec des coliformes. »

« Le droit de produire des lois doit être actualisé. »

« Le gouvernement est trop lent et les promoteurs immobiliers et même les utilisateurs agricoles vont trop vite. »

## Enjeu 5 — Propagation d'espèces exotiques envahissantes (EEE)

### Orientations

- 5.1- Soutenir des initiatives de lutte contre les espèces exotiques envahissantes en MHH.
- 5.2- Favoriser la concertation et la sensibilisation pour limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes en MHH.

### Propositions d'actions

#### Milieux agricole et forestier

- Assurer, dans le schéma d'aménagement, un contingentement des élevages intensifs et une limite d'unité animal par bassins versants

#### Milieux urbain, villégiature, citoyens, propriétaires

### Règlementation

- Instaurer des amendes pour non-conformité auprès des propriétaires que la MRC peut utiliser pour le nettoyage
- Empêcher la navigation dans les endroits où les espèces envahissantes sont présentes
- Bannir les bateaux de surf qui détruisent nos lacs
- Contrôler la mise à l'eau des embarcations

### Sensibilisation

- Sensibiliser à l'importance du lavage des embarcations
- Sensibiliser davantage les élus municipaux quant à leur rôle dans ce domaine
- Sensibiliser les citoyens aux EEE (les reconnaître, comment les retirer, comment en disposer)
- Former les inspecteurs municipaux à reconnaître les EEE

### Tous milieux confondus

### Financement

- Instaurer des subventions pour la gestion et l'enlèvement des EEE
- Contribuer financièrement aux initiatives de lutte aux EEE des organismes de bassins versants du territoire (ou autres organisations)

### Collaboration

- S'arrimer aux projets en lien avec les EEE en Estrie (Table des espèces exotiques et envahissantes de l'Estrie)
- Être en lien avec les partenaires du milieu pour harmoniser les actions qui se réalisent dans notre région sur les EEE

### Sensibilisation, formation et accompagnement

- Sensibiliser et éduquer pour inciter à implanter des espèces indigènes et contrer les espèces exotiques
- Outiller concrètement les propriétaires pour pouvoir intervenir contre les EEE
- Sensibiliser sur la nature des plantes : Phragmite, Renouée japonaise, Pétasite japonaise, Aegopodium sp
- Parler de respect de la nature et de biodiversité (ces plantes-là colonisent des milieux perturbés et hostiles, souvent pollués et compactés)

## Commentaires pour l'enjeu 5

« Les orientations sont très faibles. »

« Nous observons que les milieux humides évoluent en fonction des constructions humaines ou des constructions animales (c.-à-d. castors). Il nous apparaît important de faire une mise à jour régulière des milieux humides recensés pour éviter que l'activité humaine soit limitée (ou même interdite) en fonction de cartes topographiques désuètes ou non représentatives de l'état des lieux. »

« Il est temps de tenir les propriétaires fonciers responsables de l'intendance de leurs terres. »

## Enjeu 6 — Inondations affectant les infrastructures du territoire

### Orientations

- 6.1- Favoriser la rétention de l'eau dans les milieux humides et hydriques en amont des secteurs problématiques d'inondation.
- 6.2- Poursuivre les efforts entrepris pour la gestion des eaux pluviales sur le territoire.

### Propositions d'actions

#### Milieux agricole et forestier

#### Adoption de bonnes pratiques

- Permettre une meilleure absorption de l'eau par les sols et diminuer la vitesse de concentration des eaux de ruissellement par l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales
- Favoriser la diffusion des pratiques agroenvironnementales innovantes effectuées sur le terrain (bons coups)
- Payer les agriculteurs pour qu'ils installent des étangs afin de retenir l'eau chez eux

#### Collaboration

- S'arrimer et collaborer aux projets et programmes existants qui permettent aux producteurs agricoles de mettre en place des pratiques agroenvironnementales favorables (Plan d'agriculture durable : cohortes, projets et rétributions, Prime-Vert, Table agro et son plan d'action favorable aux bonnes pratiques, etc.)

#### Milieu urbain, villégiature, citoyens et propriétaires

#### Plantations et déboisement

- Développer un programme de plantation d'arbres qui pourrait s'appuyer sur une collaboration avec le programme fédéral ou encore les groupes de Sherbrooke qui travaillent en compensation des gaz à effet de serre
- Favoriser des bandes riveraines herbacées (plutôt que juste arborées et arborescentes) qui sont moins contraignantes, voir aussi les liens à faire avec la filière des plantes fourragères
- Réglementer la plantation d'arbres dans les espaces minéralisés
- Favoriser la création de noues urbaines dans les stationnements, dans les espaces où l'environnement est très minéralisé, devant les maisons, etc.
- Contrôler le déboisement pour favoriser la rétention de l'eau

#### Financement

- Offrir de l'aide financière pour que les citoyens récupèrent leurs eaux pluviales et arrosent leurs jardins avec ces eaux

#### Tous milieux confondus

#### Gestion des eaux pluviales

- Bien gérer les eaux pluviales et favoriser la rétention d'eau
- Appui à la mise en place d'ouvrages de captation des eaux (ex. lors de la fonte de neige ou de fortes pluies) pour s'en servir lors de canicules (pour les citoyens, des agriculteurs et au niveau de plus grands ouvrages municipaux)
- Poursuivre les efforts entrepris pour la gestion des eaux pluviales sur le territoire



- Encourager la récupération de l'eau de pluie (subvention pour récipients collecteurs, sensibilisation)

#### **Acquisition de connaissances**

- Effectuer un portrait des zones à risque afin de s'assurer du respect des bandes riveraines augmentées
- Comprendre et documenter d'où provient l'eau et où elle s'échappe d'un milieu humide (nous avons observé des modifications importantes [diminution ou augmentation de surface] sur des périodes relativement courtes et sans intervention)

#### **Collaboration**

- Être en lien avec les partenaires du milieu pour harmoniser les actions qui se réalisent dans notre région

#### **Financement**

- Créer des financements gérés par le gouvernement pour les propriétaires fonciers, afin de développer des baissières pour la rétention d'eau, pour réduire le ruissellement de l'eau, pour plus de fertilité et de biodiversité
- Créer un partenariat avec les compagnies d'assurance afin de compenser les coûts

#### **Sensibilisation, formation et accompagnement**

- Sensibiliser le grand public aux avancées qui sont faites et aux démarches en cours
- Développer, dans chaque municipalité, des cours sur la gestion de l'eau pour les propriétaires fonciers afin de prévenir les inondations

#### **Général**

- Incorporer ces orientations dans une approche par bassin versant

# Deuxième partie du sondage — Propositions d'actions par milieu

Dans la deuxième section du sondage, nous donnions la possibilité aux participant·e·s d'ajouter des idées d'actions prioritaires en fonction du milieu sur lequel elles s'appliqueraient (milieu agricole, forestier, urbain ou de villégiature).

Dans cette partie du rapport, les actions prioritaires sont donc présentées par milieu. Il se peut qu'il y ait des redondances avec l'analyse par enjeu, mais cela permet de voir la vision des participants·e·s concernant les niveaux de priorité.

Milieu agricole
Propositions d'actions prioritaires
<b>Contaminants</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gérer les épandages de lisier pour protéger les nappes d'eau souterraines</li><li>• Limiter l'utilisation de fertilisant et pesticides (encore plus strictement si de la pluie est prévue : ruissellement et lessivage)</li></ul>
<b>Utilisation des MHH</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Limiter l'accès des animaux aux MHH et soutenir l'utilisation durable des activités dans les MHH</li><li>• Contrôler la fréquentation humaine dans les milieux humides pour protéger la faune qui y habite</li></ul>
<b>Acquisition de connaissance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Multiplier les points de mesures</li></ul>
<b>Sensibilisation</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Appuyer des initiatives (ex. : journée d'information au champ) qui permettraient aux agriculteurs d'être sensibilisés de façon concrète (ex. inspiré de la « Caravane santé des sols » qui se promène dans les fermes du Québec, il pourrait y avoir une « Caravane santé des écosystèmes »)</li><li>• Valoriser les bons coups afin d'inciter les moins précurseurs et l'adoption des bonnes pratiques par les pairs (plus efficaces que toutes les campagnes de communication)</li></ul>
<b>Bandes riveraines</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer un respect des bandes riveraines et une surveillance</li></ul>

- Protéger les bandes riveraines, contrôler des sédiments et l'érosion

#### **Soutien**

- Favoriser l'accompagnement et le financement pour répondre aux besoins des producteurs dans la mise en place des pratiques favorables aux MHH
- Soutenir l'agriculture biologique

#### **Collaboration**

- Augmenter l'adhésion des producteurs agricoles aux bonnes pratiques agroenvironnementales qui vont améliorer la qualité des sols, limiter la perte de sédiments ou de fertilisants, améliorer la biodiversité
- Comprendre quels sont les freins pour les producteurs à modifier leurs pratiques (manque de connaissance, manque d'accompagnement professionnel, difficultés financières qui limitent la prise de risques)

#### **Planification et réglementation**

- Réviser le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) : lien entre développement agricole et protection des MHH
- Ne pas ajouter de réglementation supplémentaire (s'en tenir aux démarches provinciales)
- Mieux encadrer l'agriculture industrielle

### **Commentaires pour le milieu agricole**

« L'amélioration des connaissances (des producteurs et des professionnels qui les conseillent) semble être au cœur des enjeux. Les producteurs plus avant-gardistes nous indiquent souvent que ça prend BEAUCOUP de connaissances pour changer les pratiques. Ça prend des essais-erreurs aussi et en agriculture, quelques essais-erreurs peuvent facilement prendre plusieurs années ! Un essai = un an, de la préparation du sol jusqu'à la récolte. »

« La MRC a certainement un rôle à jouer au sein de la multitude d'organisations qui entourent et accompagnent les producteurs agricoles. Les enjeux territoriaux doivent être au cœur des pratiques et des projets et c'est ce que peut apporter la MRC. »

## Milieu forestier

### Propositions d'actions prioritaires

#### Planification

- Valoriser une gestion écologique
- Valoriser les plans d'aménagement forestier et l'identification des milieux sensibles pour permettre aux producteurs forestiers d'avoir une meilleure connaissance
- Favoriser une saine gestion des MHH en milieux forestiers (notamment pour assurer un rechargement adéquat de la nappe phréatique)
- Encadrer la sylviculture adaptée aux changements climatiques

#### Règlementation

- Ne pas ajouter de nouvelles réglementations au niveau de la MRC et reconduire la réglementation provinciale tels que le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) et le Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (RAMHHS)
- Contrôler les coupes de bois qui empiètent sur les milieux humides
- Mieux superviser et mieux restreindre l'accès aux véhicules de type VTT
- Encadrer les pratiques de déboisement
- Limiter l'utilisation de machinerie lourde

#### Sensibilisation

- Sensibiliser aux bonnes pratiques (ex. guide de la Fédération des producteurs forestiers)

#### Collaboration

- Travailler en collaboration avec toutes les organisations qui travaillent dans le secteur forestier et qui accompagnent les producteurs

### Commentaires pour le milieu forestier

« Nous avons noté des divergences importantes sur la cartographie des milieux humides selon les évaluateurs qui sont intervenus dans le passé. Canards Illimités, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et l'Ingénieur forestier ont des évaluations différentes. À titre de propriétaire, il est impossible de s'assurer qu'il y a un consensus parmi les intervenants et la carence en communication devient une charge que le propriétaire doit supporter seul. »

## Milieu urbain

### Propositions d'actions prioritaires

#### Gestion des déchets et des sédiments

- Avoir une politique pour les déchets qui se retrouvent dans les fossés et par la suite dans les cours d'eau
- Améliorer la surveillance lors des constructions, car les sédiments ne sont pas retenus pendant et après la construction
- Collecter les déchets de façon saisonnière

#### Sensibilisation

- Éduquer la population à l'importance de la conservation des milieux naturels humides souvent perçus comme des territoires inutiles ou inutilisables
- Sensibiliser à l'utilisation de l'eau

#### Plantations

- Multiplier les plantations d'arbres qui assurent aussi de l'ombre nécessaire avec le réchauffement

#### Récréotourisme

- Aménager des sentiers bien balisés (ne nécessitant pas de machinerie excessive)
- Mieux surveiller l'usage des sentiers par des VTT

#### Gestion des eaux de pluie

- Collecter l'eau de pluie
- Contrôler les eaux de ruissellement

#### Règlementation

- Interdire totalement d'arroser sa pelouse ou son asphalte l'été (pénalité et amende)

#### Étalement et aménagement urbains

- Assurer que le maintien des MHH dans les périmètres urbains soit aussi important que ceux situés en zone agroforestière. Ce qui veut dire accepter de diminuer la zone de développement dans le périmètre urbain
- Limiter l'étalement urbain par une planification bien réfléchie et une densification des périmètres d'urbanisation
- Densifier, utiliser les terrains vacants, limiter l'étalement
- Verdir les espaces minéralisés

## Milieux de villégiature

### Propositions d'actions prioritaires

#### Règlementation

- Établir une dimension minimum des terrains en vue de conserver le couvert forestier et protéger les MHH
- Contrôler la construction et la dénaturation des berges et des milieux sauvages autour des habitations ou des complexes de villégiature

#### Collaboration

- Faire des ponts avec le ministère de l'Environnement pour permettre une meilleure collaboration entre les municipalités, la MRC et le ministère

#### Sensibilisation

- Sensibiliser à l'importance du respect des bandes riveraines
- Faire de la sensibilisation dans les milieux de villégiature autant pour les gestionnaires que pour les utilisateurs

#### Installations privées

- Faire le suivi des vidanges régulières des fosses septiques
- Soutenir les citoyens dans la mise aux normes des installations

#### Infrastructures

- Prendre en charge les barrages hydriques par les municipalités ou la MRC pour en faire un bon entretien et pouvoir donner des accès aux citoyens qui auraient tendance à se regrouper aux mêmes endroits au lieu d'endommager d'autres milieux humides non permis et s'étaler
- Assurer un contrôle des installations pour éviter la propagation des EEE

### Commentaires pour les milieux de villégiature

« Le cas du Camping Havana, où la qualité des eaux usées rejetées ne semblait pas adéquate est peut-être un exemple où la municipalité et la MRC semblaient avoir pieds et poings liés. »

## Tous milieux confondus

### Propositions d'actions prioritaires

- Inciter à la consommation locale de produits biologiques
- Créer des activités de sensibilisation (« journées découvertes »), directement dans les milieux à protéger, pour permettre aux citoyens, agriculteurs et villégiateurs de découvrir la richesse des milieux humides
- Organiser des journées en compagnie de biologistes, herboristes, conteurs, etc. activité qui serait à la fois familiale, touristique et de sensibilisation à l'environnement
- Organiser un forum citoyen sur l'eau avec des acteurs impliqués

# Liste des acronymes

**CAE** : Club agroenvironnemental de l'Estrie

**CIARC** : Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook

**COGESAF** : Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

**CPTAQ** : Commission de protection des territoires agricoles du Québec

**EEE** : Espèces exotiques envahissantes

**MAPAQ** : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

**MHH** : milieux humides et hydriques

**MRC** : municipalité régionale de comté

**PACES** : Projet d'acquisition de connaissances des eaux souterraines de l'Estrie

**PAD** : Plan d'agriculture durable

**PDZA** : Plan de développement de la zone agricole

**PRMHH** : Plan régional des milieux humides et hydriques

**RAMHHS** : Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles

**REAFIE** : Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

**VTT** : véhicule tout terrain